

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



PEKASOLar 50

Date d'impression: 16.10.2015

Code du produit: 11386-0011

Page 1 de 7

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

PEKASOLar 50

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Divers

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: pro Kühlsole GmbH
Rue: Am Langen Graben 37
Lieu: D-52353 Düren
Téléphone: +49 2421 59196-0
Téléfax: +49 2421 59196-10
Service responsable: Verantwortlich für das Sicherheitsdatenblatt: sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Notrufnummer INTERNATIONAL: +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conseils supplémentaires

Le produit est étiqueté conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (SGH).

2.3. Autres dangers

Sol très glissant suite au déversement du produit.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Solution aqueuse
1,2-propanediol, No.-CAS 57-55-6; > 20%

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Traitement chez un ophtalmologiste.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



PEKASOLar 50

Date d'impression: 16.10.2015

Code du produit: 11386-0011

Page 2 de 7

Après ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir.
Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO₂), eau pulvérisée.
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire: Monoxyde et dioxyde de carbone Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Porter un vêtement complet de protection.

Information supplémentaire

Collecter l'eau d'extinction contaminée. Empêcher le rejet dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines.
Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).
Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas respirer la vapeur/aérosol. Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Préventions des incendies et explosion

Conservé à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



PEKASOLar 50

Date d'impression: 16.10.2015

Code du produit: 11386-0011

Page 3 de 7

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374). Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, épaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes (60 minutes).
Respecter les instructions données par le fabricant de gants de protection pour connaître les données de dégradation, de pénétration et de la perméation ainsi que les conditions d'utilisation particulières sur le lieu de travail en ce qui concerne les agressions physiques et mécaniques ainsi que la durée d'exposition.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Incolore, limpide
Odeur:	Inodore

pH-Valeur (à 20 °C):	7,5 - 8,5
----------------------	-----------

Modification d'état

Point de fusion:	n.a.
------------------	------

Testé selon la méthode

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



PEKASOLar 50

Date d'impression: 16.10.2015

Code du produit: 11386-0011

Page 4 de 7

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Env. 110 °C
Dangers d'explosion	Produit non explosif.
Propriétés comburantes	Le produit n'est pas auto-inflammable.
Pression de vapeur: (à 20 °C)	0,1 hPa
Densité (à 20 °C):	1,040-1,041 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Complètement miscible

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Donnée non disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Formation possible de mélanges inflammables avec l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'éclair et/ou en cas de pulvérisation ou de nébulisation.

10.4. Conditions à éviter

Donnée non disponible.

10.5. Matières incompatibles

Des oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

1,2-propanediol:

DL50/orale/rat: 19400 - 36000 mg/kg

DL50/cutanée/lapin: 20800 mg/kg

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



PEKASOLar 50

Date d'impression: 16.10.2015

Code du produit: 11386-0011

Page 5 de 7

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

De facile désintégration biologique.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé.

12.4. Mobilité dans le sol

Non déterminé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non déterminé.

12.6. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

Information supplémentaire

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas éliminer avec les déchets ménagers. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Le code spécifique de déchets doit être déterminé en accord avec l'entreprise de traitement de déchets en charge / le fabricant / les autorités compétentes.

Code d'élimination des déchets-Produit

160509 DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS DANS LA LISTE; gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut; produits chimiques mis au rebut autres que ceux visés aux rubriques 16 05 06, 16 05 07 ou 16 05 08

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Produit de nettoyage: L'eau

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID); Transport maritime (IMDG); Transport aérien (ICAO); Transport fluvial (ADN)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



PEKASOLar 50

Date d'impression: 16.10.2015

Code du produit: 11386-0011

Page 6 de 7

14.1. Numéro ONU:

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.4. Groupe d'emballage:

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

Chapitre: Révision intégrale des chapitres.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative
LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006



PEKASOLar 50

Date d'impression: 16.10.2015

Code du produit: 11386-0011

Page 7 de 7

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)